

Priorités d'action établies par la CPMT afin d'augmenter le recrutement dans les programmes d'études de la formation collégiale technique

En vertu du plan d'action pour améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins en main-d'œuvre qualifiée du marché du travail, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) établit les priorités d'action relatives à la formation professionnelle et à la formation collégiale technique. La CPMT couvre l'ensemble des secteurs d'activité économique, à l'exception de ceux de la construction et de la santé, pour lesquels des mécanismes de détermination des besoins existent déjà. Pour ces deux secteurs, les priorités sont établies par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le tableau ci-dessous présente les priorités d'action pour lesquelles la CPMT et le MSSS indiquent qu'il faut augmenter le recrutement dans les programmes d'études de la formation collégiale technique. Aucune recommandation de la CCQ ne concerne les programmes d'études de la formation collégiale technique.

LISTE DES PROFESSIONS ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE LA FORMATION COLLÉGIALE TECHNIQUE À PRIORISER (AUGMENTER LE RECRUTEMENT)

CNP 2006	Titre de la profession	Programme d'études	
		Code	Nom
1233	Experts/expertes en sinistres et rédacteurs/rédactrices sinistres	410.C0	Conseil en assurances et en services financiers
1235	Estimateurs/estimatrices et évaluateurs/évaluatrices	221.D0	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment
1476	Horairistes de trajets et préposés/préposées à l'affectation des équipages	410.A0	Techniques de la logistique du transport
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	420.A0	Techniques de l'informatique
2281	Techniciens/techniciennes de réseau informatique		
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	154.A0	Technologie des procédés et de la qualité des aliments
		210.B0	Techniques de procédés chimiques
		210.C0	Techniques de génie chimique
		210.A0	Techniques de laboratoire
2231	Technologues et techniciens en génie civil	221.B0	Technologie du génie civil

CNP 2006	Titre de la profession	Programme d'études	
		Code	Nom
2233	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication	235.B0	Technologie du génie industriel
2241	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	243.C0	Technologie de l'électronique industrielle
2243	Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels	241.D0	Technologie de maintenance industrielle
		243.C0	Technologie de l'électronique industrielle
2244	Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs	280.D0	Techniques d'avionique
2263	Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail
3152	Infirmiers autorisés/infirmières autorisé	180.A0	Soins infirmiers
7311	Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	241.D0	Technologie de maintenance industrielle
7315	Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs	280.C0	Techniques de maintenance d'aéronefs
8251	Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole